**Annexe SpoSa - Orientations « Sport - Santé » 2022**

Notre société est de plus en plus marquée par une forte augmentation de la sédentarité (responsable de 10 % des décès en Europe et 1ère cause de mortalité évitable) liée à la tertiarisation des emplois, à l’augmentation des déplacements motorisés et à l’essor du numérique. Le temps passé assis ou allongé augmente, alors que le temps consacré aux activités physiques dans la plupart de nos actes quotidiens est en forte diminution, particulièrement chez les femmes et chez les jeunes. La pandémie n’a fait qu’accélérer un changement profond dans nos modes de vie.

La Corse est l’une des régions les plus touchées par les ALD avec les départements d’outre-mer et le pourtour méditerranéen.

Face à l’accroissement continu de la sédentarité, du manque d’activité physique et de l’ensemble des pathologies chroniques associées, **le « sport-santé »** (activité physique régulière, modérée et adaptée) contribue au bien-être et à la santé du pratiquant, permet de prévenir certaines pathologies, d’éviter la récidive et / ou de contribuer à la restauration d’un bien-être physique et psychique.

Les projets cibleront plus particulièrement les publics prioritaires suivants : **les éducateurs et animateurs sportifs** auprès des personnes en situation de **handicap** dans et hors institution, **les professionnels** **et associations d’usagers** accompagnant les personnes **atteintes d’un cancer** ou de **maladies chroniques**.

Les actions plus particulièrement attendues seront construites et menées en partenariat avec les maisons sport santé du territoire (cf. encadré ci-dessous).

Les actions concerneront prioritairement :

* La formation des éducateurs et animateurs sportifs au **sport-handicap**.
* Le développement et la communication sur l’offre d’**activité physique adaptée**à destination des personnes atteintes d’**un cancer** ou de **maladies chroniques**.
* Le développement **des** **activités physiques adaptées couplées à des actions d'éducation à la nutrition** en partenariat avec les associations d'usagers.

**2 Maisons Sport Santé pour vous accompagner** en Corse :

* En Haute-Corse : **Maison sport santé « Spaziu Sportu Salute Benista »** portée par le Comité Territorial Sports pour Tous de Corse :

83 cursu di l’aeroportu, Lucciana –

Tel. : 04 95 39 13 37 – 06 65 41 48 70

[sportsante@sssb.corsica](mailto:sportsante@sssb.corsica) - [www.sssb.corsica](http://www.sssb.corsica)

* En Corse du sud : **Maison sport santé du Comité régional olympique et sportif** (CROS) de Corse :

Résidence Higland, Avenue de Verdun,

20 000 Ajaccio

Tel : 04 95 21 45 65

[croscorse@orange.fr](mailto:croscorse@orange.fr)

**Missions des maisons sport santé :**

* Accueil et orientation des personnes volontaires ;
* Accueil, orientation et suivi des patients pratiquant à des fins thérapeutiques ;
* Actions itinérantes de promotion de l’Activité Physique Adaptée (APA) ;
* Recensement et labellisation d’un réseau d’opérateurs Sport-Santé ;
* Promotion de la pratique sportive ;
* Formation des acteurs.